Le président de la Colombie signe le décret de cessez-le-feu avec l'Armée de Libération Nationale.

Bogotá, 30 septembre (RHC)- Le président de la Colombie, Juan Manuel Santos, a signé le décret de cessez-le-feu bilatéral avec l'ALN, l'Armée de Libération Nationale qui entrera en vigueur le 1er octobre.

Juan Manuel Santos a déclaré qu'il s'agit du premier cessez-le-feu bilatéral que signe l'ALN dans toutes son histoire et qu'il a un objectif humanitaire pour protéger principalement la population civile, pour défendre ses droits et ses libertés.

Juan Manuel Santos a précisé qu'à la table de négociations à Quito, la capitale de l'Équateur, dix accords ont été signés et qu'ils réglementent tout ce qui a été décidé. Il a remercié ce pays, Cuba, le Venezuela, le Brésil, le Chili, la Norvège ainsi que l'ONU et l'Église Catholique de leur contribution au processus de paix.

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/142962-le-president-de-la-colombie-signe-le-decret-de-cessez-le-feu-avec-larmee-de-liberation-nationale

Radio Habana Cuba